Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF

Placements | AGF

Série F | **Solutions gérées - Revenu fixe mondial équilibré** | **au 31 mai 2025**

Principales raisons d'investir

- Portefeuille bénéficiant d'une gestion active qui vise à procurer des rendements à long terme moyennant un risque inférieur en investissant surtout dans une variété de fonds de titres à revenu fixe, d'obligations, de titres de marché monétaire et d'actions.
- Convient aux investisseurs qui cherchent à investir dans un seul portefeuille offrant la stabilité de rendement des titres à revenu fixe et le potentiel de croissance que peuvent procurer les actions.

Objectif d'investissement

L'objectif de la Catégorie Portefeuille est de procurer un rendement à long terme, moyennant un degré faible de risque, en faisant principalement des placements diversifiés dans des fonds de revenu, des fonds d'obligations, des fonds d'actions et des fonds du marché monétaire.

Stratégie de placement

Pour atteindre l'objectif de la Catégorie Portefeuille, le gestionnaire de portefeuilles répartit généralement l'actif de la Catégorie Portefeuille entre les OPC sous-jacents, qui sont pour la plupart gérés par AGF ou un membre de son groupe. AGF a établi pour la Catégorie Portefeuille une répartition dynamique cible entre les fonds de revenu, les fonds d'obligations, les fonds du marché monétaire et les fonds d'actions, qui est conforme aux objectifs de placement de la Catégorie Portefeuille et qu'elle examine chaque trimestre.

La répartition de l'actif cible est la suivante : 40 % en actions et 60 % en titres à revenu fixe. AGF peut examiner et rajuster la répartition cible à quelque moment que ce soit, à son entière discrétion, selon la conjoncture économique et la valeur relative des actions et des titres à revenu fixe. En règle générale, AGF s'assure que le poids attribué à chaque catégorie d'actif n'est pas inférieur ou supérieur de plus de 10 % aux cibles indiquées ci-dessus.

Depuis le 5 juillet 2023, la Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF est fermée aux nouveaux investisseurs. Ce fonds reste accessible aux investisseurs existants, y compris ceux qui ont souscrit à un programme d'investissements systématiques.

Le classement par quartile de Morningstar et la Cote globale attribuée par Morningstar TM sont propres à chaque série, étant donné que la date de début du rendement, de même que les caractéristiques relatives au rendement et aux frais varient d'une série à une autre. La Cote globale attribuée par Morningstar TM , qui mesure les rendements ajustés en fonction du risque, est obtenue à partir d'une moyenne pondérée des données de rendement associées aux classements sur des périodes de trois, cinq et dix ans (s'il y a lieu).

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Cote globale attribuée par Morningstar™ [1]	★★★★
Catégorie Morningstar	Revenu fixe mondial équilibré
Date de début du rendement (DDR)	27 avril 2009
Actif net global du fonds	102,9 million(s) $
RFG [2]	1,18 %
Ratio des frais d'opération	0,18 %
Profil de risque	Faible / Moyen / Élevé

Indice de référence 24 % indice Bloomberg Canada Aggregate Bond / 30 % indice MSCI Monde (tous pays) / 36 % indice Bloomberg Global Aggregate / 10 % indice composé S&P/TSX

[1] Comparaison avec 827 fonds dans la catégorie Revenu fixe mondial équilibré en date du 31 mai 2025

Codes du fonds

Série	$CAN
OPC	4017
V	3034
F	5008
FV	2520
Q	1224
W	1411

Distributions (Série F)

	2024	2023	2022
Montant $/ part	0,26	0,31	S.O.
Selon la déclaration [3]	Dernier paiement: 25-10-2024 0,134 $/part		

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.

Tranches de frais de gestion

	100 k$- 250 k$	250 k$- 500 k$	500 k$- 1 M$	1 M$- 3 M$	>3 M$
Série Q	0,70	0,675	0,65	0,625	0,62
Série W	0,70	0,675	0,65	0,625	0,62

[2] RFG au 31 mars 2025. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

[3] Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF

Placements | AGF

Série F | Solutions gérées - Revenu fixe mondial équilibré | au 31 mai 2025

Rendements composés nets ($CAN) (%)

	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	CDA	1 AN	2 ANS	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DDR†
Fonds	1,8	-0,6	0,8	1,9	8,3	8,8	6,0	4,9	4,1	5,3
Classement par quartile Morningstar*	2	2	2	2	2	1	2	1	1	-
Nombre de fonds dans la catégorie	908	900	899	899	885	840	827	709	378	-

† Depuis la date de début du rendement le 27 avril 2009. **Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.** Les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

Rendements annuels nets ($CAN) (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	11,1	6,2	-7,9	5,8	7,7	9,7	-3,1	6,1	3,2	8,2
Classement par quartile Morningstar*	1	4	1	1	2	2	4	1	3	1
Nombre de fonds dans la catégorie	886	851	803	720	763	722	603	509	432	365

Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.

*La catégorie d'actif Revenu fixe mondial équilibré au 31 mai 2025. La catégorie, les cotes ou le classement peuvent changer tous les mois..
Les classements par quartile Morningstar sont calculés en date du 31 mai 2025. Ils sont calculés en fonction du rang centile du rendement global du fonds par rapport aux autres fonds de la catégorie Morningstar Revenu fixe mondial équilibré. Les rangs centiles sont ensuite répartis par quartiles : 1) de 1 à 25; 2) de 26 à 50; 3) de 51 à 75; et 4) de 76 à 100 centiles.

Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : **1 267**

Nom de la société	Pays	Secteur	Pondération
Dow Jones US Thematic Low Beta TRS	États-Unis	Autres	5,39 %
Dow Jones US Thematic High Beta TRS	États-Unis	Autres	3,78 %
Gouvernement des États-Unis, 4,625 %, 15-02-2035	États-Unis	Autres	2,75 %
Franklin FTSE Japan ETF	Japon	Fonds négociés en bourse	2,05 %
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 01-12-2053	Canada	Autres	1,28 %
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 01-12-2045	Canada	Autres	1,25 %
iShares Core S&P 500 ETF	États-Unis	Fonds négociés en bourse	1,21 %
République fédérale d'Allemagne, 2,50%, 15-02-2035	Allemagne	Autres	1,20 %
Gouvernement des États-Unis, 4,75 %, 15 février 2045	États-Unis	Autres	1,12 %
Gouvernement des États-Unis, 3,875 %, 30-04-2030	États-Unis	Autres	0,99 %
Total			**21,0 %**

La Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF investit directement dans des parts des fonds présentés dans le tableau Répartition actuelle (les « fonds sous-jacents »). Les placements représentent la participation proportionnelle à l'actif agrégé des fonds sous-jacents.
Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF

Placements | AGF

Série F | Solutions gérées - Revenu fixe mondial équilibré | au 31 mai 2025

Répartition de l'actif

	Portefeuille
Actions	**35,1 %**
Actions canadiennes	6,8 %
Actions américaines	19,6 %
Actions internationales	8,7 %
Titres à revenu fixe	**39,1 %**
Titres à revenu fixe canadiens	16,1 %
Titres à revenu fixe américains	14,3 %
Titres à revenu fixe internationaux	8,5 %
Titres à revenu fixe de sociétés multinationales	0,2 %
Contrats d'options	**-0,1 %**
Matières premières	**0,1 %**
Matériels	0,1 %
Matériels	0,1 %
Instruments dérivés	**0,2 %**
Instruments dérivés	0,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**4,8 %**

Répartition cible

	Portefeuille
Titres à revenu fixe	60 %
Actions	40 %

Répartition : Titres à revenu fixe

	Portefeuille
Titres d'État	44,5 %
Titres de sociétés	37,3 %
Titres d'entités liées à un organisme public	8,3 %
Titres à court terme	5,0 %
Autres	0,8 %
Trésorerie et autres	4,0 %

Répartition sectorielle - actions

	Portefeuille
Finance	16,4 %
Biens industriels	15,6 %
Technologies de l'information	13,7 %
Soins de santé	8,2 %
Consommation discrétionnaire	8,1 %
Énergie	7,5 %
Matériels	5,6 %
Fonds négociés en bourse	5,6 %
Consommation de base	5,3 %
Services de communication	4,9 %
Services aux collectivités	4,9 %
Immobilier	4,1 %

Risque c. rendement

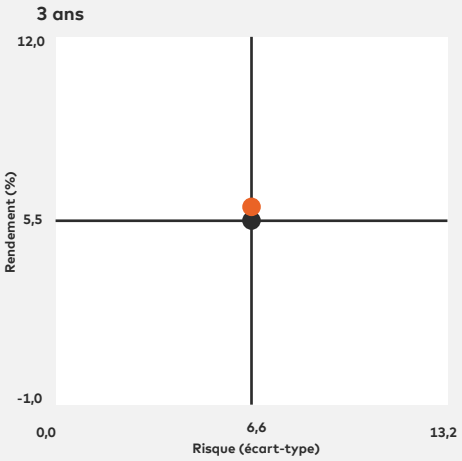

- Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF
- Fonds de la catégorie Revenu fixe mondial équilibré de Morningstar^

Caractéristiques de risque

(annualisées sur 3 et 5 ans)

Portefeuille	3 ans	5 ans
Écart-type	6,6 %	6,2 %
Ratio de Sharpe	0,29	0,39
Bêta	0,90	0,88
Indicateur de déviation	1,5 %	1,8 %
Ratio d'encaissement des hausses	85,8 %	88,4 %
Ratio d'encaissement des baisses	104,8 %	89,4 %

Catégorie Revenu fixe mondial équilibré de Morningstar^	3 ans	5 ans
Écart-type	7,1 %	6,5 %
Ratio de Sharpe	0,22	0,18
Bêta	1,04	1,04

^ Le rendement d'une catégorie Morningstar est calculé comme le rendement moyen d'un portefeuille comprenant toutes les séries de tous les fonds de la catégorie, à la fin de chaque mois.
Les pondérations sont déterminées en fonction d'un examen dans le cadre duquel les caractéristiques proportionnelles du portefeuille, quant aux titres détenus dans les fonds sous-jacents, sont agrégées.
Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF

Placements | AGF

Série F | Solutions gérées - Revenu fixe mondial équilibré | au 31 mai 2025

Répartition actuelle

	Portefeuille
Fonds d'obligations à rendement global AGF - Série I	26,8 %
Fonds de revenu fixe Plus AGF - Série I	20,8 %
Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF - Série I	9,9 %
Fonds mondial de dividendes AGF - Série I	7,6 %
Fonds de croissance américaine AGF - Série I	5,6 %
Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF - Série Y	4,2 %
FNB neutre au marché Anti-bêta É.-U. - couv. $CAN AGF	4,0 %
Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF - Série I	3,3 %
Fonds Secteurs américains AGF, série Y	3,2 %
Fonds d'actifs réels mondiaux AGF - série I	3,2 %
FNB Actions mondiales Facteurs ESG - Approche systématique AGF	2,2 %
Franklin FTSE Japan ETF	2,2 %
Fonds des marchés émergents AGF - Série I	2,2 %
FNB Actions mondiales Infrastructures - Approche systématique AGF	2,1 %
iShares Core S&P 500 ETF	1,3 %
Fonds d'actions européennes AGF - Série S	1,1 %
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	0,3 %

Caractéristiques du portefeuille de titres à revenu fixe

	Portefeuille
Distribution pour la série - sur douze mois	0,74 %
Rendement actuel	4,0 %
Rendement à l'échéance	4,7 %
Durée moyenne jusqu'à l'échéance	7,6
Duration modifiée	6,0
Moyenne de la qualité de crédit	A

Les pondérations sont déterminées en fonction d'un examen dans le cadre duquel les caractéristiques proportionnelles du portefeuille, quant aux titres détenus dans les fonds sous-jacents, sont agrégées.

Source : Placements AGF. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF

Placements | AGF

Série F | Solutions gérées - Revenu fixe mondial équilibré | au 31 mai 2025

Comité de répartition de l'actif de Placements AGF

Le Comité de répartition de l'actif de Placements AGF est formé de spécialistes chevronnés en matière d'investissement qui énoncent leurs points de vue et leurs prévisions quant aux marchés mondiaux des obligations et des actions. Les membres se réunissent chaque trimestre pour analyser et évaluer la conjoncture macroéconomique et les marchés de capitaux afin de déterminer la répartition optimale de l'actif. Chacun donne son point de vue sur sa catégorie d'actif, soulignant les facteurs d'influence et de risque. Ces perspectives servent à déterminer la répartition définitive de l'actif, selon les divers portefeuilles gérés et un cadre de répartition de l'actif, ayant pour but de diversifier les portefeuilles et de saisir les occasions d'investissement partout dans le monde.

Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de trois secteurs d'activités : Placements AGF, Partenaires Capital AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF offre ses produits et services à plus de 815 000 investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Au sujet de Placements AGF

AGF Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin.

Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF

Placements | AGF

Série F | Solutions gérées - Revenu fixe mondial équilibré | au 31 mai 2025

Renseignements importants

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont fournis par Placements AGF Inc. en dollars canadiens, au [date]. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an ont été annualisés.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre les mains de l'investisseur dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :
Service à la clientèle AGF
Sans frais : 1-800-267-7630
Site web : AGF.com

Renseignements importants

« Bloomberg® » de même que l'indice agrégé Bloomberg – Obligations mondiales et l'indice agrégé Bloomberg – Obligations canadiennes sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris l'administrateur de l'indice Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »). Ces marques ont été concédées sous licence aux fins de certaines utilisations par La Société de Gestion AGF Limitée et ses filiales. Bloomberg n'est pas affiliée à La Société de Gestion AGF Limitée ou à ses filiales et elle ne donne ni approbation, ni appui, ni examen, ni recommandation à l'égard de la Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF. Bloomberg ne garantit pas la pertinence, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des renseignements relatifs à la Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF. Tous les droits relatifs à l'indice obligataire universel FTSE Canada et à l'indice de RG des obligations universelles FTSE Canada (les « indices ») sont réservés à FTSE International Limited (FTSE). « FTSE® » est une marque de commerce de London Stock Exchange Group of companies; elle est utilisée par FTSE aux termes d'une licence. La Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF a été conçue uniquement par Placements AGF Inc. Les indices sont calculés par FTSE ou son représentant. FTSE et ses concédants de licences n'ont aucun lien quant à la Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF et ils ne fournissent ni commandite, ni conseil, ni recommandation, ni approbation, ni promotion relativement à la Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF. Ils n'acceptent aucune responsabilité quant (a) à l'utilisation, à la fiabilité ou aux erreurs des indices ou (b) aux placements ou opérations liés à la Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF. FTSE ne fait aucune réclamation, prédiction ou déclaration et n'offre aucune garantie quant aux résultats pouvant être obtenus par la Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF et quant à la pertinence des indices aux fins pour lesquelles Placements AGF Inc. les utilise. Les renseignements fournis par MSCI sont réservés à un usage interne. Ils ne peuvent être reproduits ni diffusés sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisés pour créer des instruments, des produits ou des indices financiers. Aucun des renseignements fournis par MSCI n'est destiné à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et ils ne peuvent être utilisés comme tels. Les données et les analyses antérieures ne doivent pas être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction du rendement futur. Les renseignements sont fournis par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participante ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration de renseignements de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en matière d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces renseignements. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. (www.msci.com)

Le 1er avril 2016, l'indice de référence a été remplacé par l'indice mixte établi comme suit : 10 % indice composé de RG S&P/TSX, 30 % indice MSCI All Country World Total Return, 24 % indice FTSE Canada Universe Bond Total Return et 36 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond. Puis, le 1er septembre 2019, l'indice de référence a été remplacé par l'indice mixte établi comme suit : 24 % indice Bloomberg Canadian Aggregate Bond, 30 % indice MSCI All Country World, 36 % indice Bloomberg Global Aggregate Bond et 10 % indice composé S&P/TSX. Dans les deux cas, les modifications à l'indice de référence ont été appliquées à partir de ces dates respectives.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :
Service à la clientèle AGF
Sans frais : 1-800-267-7630
Site web : AGF.com

Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF

Placements | AGF

Série F | Solutions gérées - Revenu fixe mondial équilibré | au 31 mai 2025

Renseignements importants

© 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

Vous ne pouvez acheter des titres de série F aux termes du prospectus simplifié que par l'entremise de votre courtier inscrit qu'AGF a autorisé à offrir de tels titres.

L'admissibilité et le maintien de participation au programme de tarifs préférentiels d'AGF requièrent un investissement minimal de la part d'un ménage (il peut s'agir d'un seul investisseur), conformément aux règles suivantes : i) un actif minimal de 100 000 $ dans un fonds commun de placement admissible, ou ii) un actif minimal de la part d'un ménage de 250 000 $ dans plusieurs fonds admissibles, en fonction de la valeur comptable ou de la valeur marchande, selon le montant le plus élevé. Toutes les réductions de frais de gestion applicables dans le cadre du programme de tarifs préférentiels sont accordées à la discrétion d'AGF et sont assujetties à un certain nombre de facteurs, y compris la taille et la nature de l'investissement, de même que les frais imputés par le fonds ou la série dont il est question. AGF détermine, à sa discrétion, les séries et les fonds admissibles qui peuvent changer de temps en temps, s'il y a lieu. Les réductions par tranche d'actif s'appliquent seulement aux montants en dollars mis en commun dans chaque tranche.

Le Groupe mondial Avantage fiscal AGF est une société d'investissement à capital variable (SICAV) offrant actuellement environ 20 catégories de titres. En plus d'une gamme de fonds diversifiés en matière de style de gestion, de région géographique et de capitalisation boursière, l'un des avantages clés de l'investissement dans l'une ou l'autre des catégories de ce groupe est la possibilité de répartir les dépenses (et pertes) encourues dans le cadre de la structure, afin de potentiellement compenser le revenu réalisé et ainsi réduire au minimum la déclaration de dividendes. Bien que les statuts du Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée autorisent le versement de distributions tirées du capital, et que le Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée ait l'intention de calculer le capital de la façon prévue par le règlement des sociétés qui ne sont pas des SICAV, et de ne déclarer des distributions tirées du capital afférent aux séries que s'il est suffisamment élevé, il n'existe pas de dispositions dans la loi qui permettent de confirmer qu'une SICAV puisse verser des distributions de capital, ou qui en déterminent le mode de calcul. De plus, aucune décision préliminaire en matière d'impôt n'a été demandée, ni obtenue de l'Agence du revenu du Canada – et AGF n'a pas connaissance de la publication d'aucune décision préliminaire en matière d'impôt ou de la possibilité d'obtenir cette décision – à l'égard de la caractérisation de ces distributions ou de la détermination du capital dans de telles circonstances.

MD MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 11 juin 2025.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :
Service à la clientèle AGF
Sans frais : 1-800-267-7630
Site web : AGF.com

Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF

Placements | AGF

Série F | Solutions gérées - Revenu fixe mondial équilibré | au 31 mai 2025

Définition des termes

Bêta
Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

Capitalisation boursière moyenne pondérée
La capitalisation boursière fait référence à la valeur marchande de toutes les actions en circulation d'une société. Dans un portefeuille, la capitalisation boursière moyenne pondérée représente la somme des produits composant la capitalisation boursière d'une société et sa pondération en pourcentage dans le portefeuille.

Croissance des bénéfices prévue
Le bénéfice prévu est une estimation du bénéfice d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du bénéfice prévu.

Croissance des ventes prévue
Les ventes prévues sont une estimation du revenu d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du revenu prévu.

Écart-type
Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

Indicateur de déviation
L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

Part (de gestion) active
La part (de gestion) active représente la différence entre les titres dont s'occupe un gestionnaire de portefeuille dans le cadre d'un fonds donné et ceux de l'indice de référence de ce fonds. Un faible pointage de part active indique que le gestionnaire de portefeuille suit de près l'indice de référence, tandis qu'un pointage élevé signale que les titres d'un fonds diffèrent considérablement de ceux de l'indice de référence.

Profil de risque
Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Ratio cours/bénéfice
(Ratio C/B ou C/B) Coefficient représentant le cours d'une action par rapport au bénéfice de celle-ci.

Ratio cours/bénéfice prévu (C/B prévu)
Le calcul du ratio C/B prévu est fondé sur le bénéfice prévu par action; il s'agit du cours actuel d'une action divisé par le bénéfice prévu pour l'exercice suivant.

Ratio d'encaissement des baisses
Le ratio d'encaissement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encaissement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Catégorie Portefeuille Éléments Conservateur AGF

Placements | AGF

Série F | Solutions gérées - Revenu fixe mondial équilibré | au 31 mai 2025

Définition des termes

Ratio d'encaissement des hausses
Le ratio d'encaissement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encaissement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio d'information
Le ratio d'information se définit comme le rendement d'un fonds dépassant celui d'un indice mixte, par rapport à la volatilité de ces rendements. Il sert à mesurer l'aptitude à générer un rendement excédentaire relativement à un indice de référence, et ce, selon un ajustement en fonction du risque.

Ratio de Sharpe
Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

Ratio des frais d'opération
Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

Ratio des frais de gestion (RFG)
Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

Rendement des capitaux propres
Ratio de rentabilité calculé au moyen du revenu net divisé par les capitaux propres moyens des actionnaires.

Taux de rotation
Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.